

**Avec la participation de
l'Association mouvement Twiza**

Rencontre des partenaires

Partie I : Charte de Toubacouta - Soucouta



avril 2005

Sommaire

Partie I : La charte de Toubacouta - Soucouta

- 1- Introduction
- 2- La Charte de Toubacouta - Soucouta
- 3- Ligne du temps des partenaires
- 4- Les participants

Partie II : Comment sommes-nous arrivés à la Charte de Toubacouta-Soucouta ?

1) Le déroulement de la rencontre.

2) Résumé des ateliers

- a) Établissement d'une grille de convergence ayant pour thèmes : missions, visions, valeurs, méthodologies, outils, projets et bénéficiaires qui semblaient communs aux associations.
- b) Grille de lecture à propos du profil d'entrée et de sortie du bénévole dans les associations.
- c) Grille de lecture des objectifs et des moyens en cas de chantiers d'animation ou de construction.

3) Documents de travail

- a) Présentation des activités des associations
- b) Présentation des évaluations de l'impact des chantiers :
 - sur les jeunes Belges,
 - les jeunes Sénégalais
 - les jeunes Egyptiens
- c) Les conseils pratiques pour le Sénégal et l'Egypte

4) Perspectives

5) Liste des participants et coordonnées.

Charte de Toubacouta - Soucouta

Préambule

Nous affirmons que le Partenariat se définit comme un contrat qui lie les personnes et les associations qui adoptent les mêmes missions, visées, valeurs, méthodes, critères de mise en place des projets.

Le partenariat se fonde sur le respect des spécificités et des choix propres à chaque association.

Bénéficiaires

Les associations et ONG s'adressent aux mêmes types de bénéficiaires, c'est-à-dire, prioritairement les jeunes, quelque soit leur milieu d'appartenance.

Mission

Nous voulons renforcer la capacité des jeunes à être acteurs d'amélioration et de changement au sein de leur communauté locale et milieu de vie.

Visée

Nous voulons construire une société plus juste, solidaire, responsable, respectueuse des valeurs de chacun.

Valeurs

Nous adoptons le principe de la participation dans le travail avec les jeunes ce qui suppose un esprit d'ouverture, de dialogue, de respect mutuel.

Nous nous basons sur la valorisation des ressources de chacun, sur les potentialités et compétences des communautés auxquelles ils appartiennent et l'engagement personnel dans ces communautés.

Nous promovons l'esprit de bénévolat comme valeur spécifique d'engagement. Le bénévole est défini comme une personne qui choisit, sans esprit de lucre, de participer avec ses capacités personnelles, son temps, ses efforts, ses idées, ses moyens à l'amélioration des conditions de vie d'une communauté ou d'un groupe en situation difficile.

Méthodologie

Nous privilégions les méthodes participatives qui ont donné leurs preuves, notamment : la Recherche action participative (RAP), les chantiers de jeunes, l'immersion, les formations thématiques.

A cette fin, nous soutenons la création d'une banque d'outils d'animation et assurons la capitalisation de nos expériences par des publications.

Critères de mise en place de projets

Nous croyons que le projet est une activité qui répond aux besoins des jeunes.

Il doit apporter une valeur ajoutée à la communauté locale.

Il doit être construit de manière participative et démocratique.

Il doit prendre en compte les ressources et compétences existantes.

Il valorise les apports de chacun.

Ainsi la valorisation économique du travail des bénévoles et l'apport des communautés locales doivent être prise en compte dans l'élaboration des budgets des projets créant ainsi les conditions d'un échange équitable.

Les mots-clefs de nos projets sont : sensibilisation, formation, éducation, échange, rencontre, développement.

Formalisation contrat partenaire

Un contrat de partenariat formalisant les apports de chacun lors de l'accord des partenaires sur un projet constituera un préalable à chaque projet.

3) Les participants

Action jeunesse et Environnement (Aje),

BP 28121 Medinna - Dakar (Sénégal)

Tel-Fax : 00/221/834 45 18

Mail : ajerenesibomana@arc.sn

<http://www.aje-sn.org>

René Sibomana

Judith Mukamana

Moussa Mané

Sadio Senghor

Aminata Ndiaye

Lamine Ndong

Abibou Ngom

Lekaa (Asmae Egypte)

c/o Collège de la Salle, 11563 Daher - Le Caire (Egypte)

Mail : asmae@menanet.net

Tel : 00/202/590 28 17

Souzy Fouad Neguib

Mariamme Assaad

George Nabil

Magdy Asham

Heba Henary

Hebatallah

Association Mouvement Twiza,

B.P: 77 - Khemisset 15000 (Maroc)

Tel / Fax: (00212) 7 55 73 15.

Mail : twiza@iam.net.ma

Elbachir Boukhsimi

Asmae - Association de coopération et d'éducation aux développements

Av. de Woluwe-St-Lambert 14 à 1200 Bruxelles

Tel : 32/2/742 03 01 - Fax : +32/2/742 03 13

Mail : gery@asmae.org

<http://www.asmae.org>

Thierry Lebrun

Claire Delforge

Géry de Broqueville

Christophe Vivario

Elodie Bernollin

Catherine Wagneur

Bernard Van Keirsblick

Christelle Cordonnier

Florence Richard